Compagnie d'Assurance Mutuelle DES CITOYENS.

L'ETAT suivant des affaires de cette Compagnie est publié conformément aux prescriptions requises par la charte, savoir:

Nlle-Orléans, 14 décembre 1863.	
Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 novembre 1863, savoir:	$156,385 31
Primes sur risques d'incendie	$133,322 62
Primes sur risques de mer	20,095 92
Primes sur risques des rivières	2,967 47
	$176,385 31
A déduire, primes sur risques non expirées	$11,565 00
Primes non bonifiées	4,820 76
	$16,385 76
Montant des primes pour l'année 1863	$160,000 00
Portes payées dans la même période, savoir:	
Risques d'incendie	$24,733 89
Risques des mers	34,854 89
Risques des rivières	9,824 76
	$68,113 54
Réassurances	9,424 [illegible]
Dix pour cent remboursés	4,708 23
Profits et pertes, déduction faite des revenus intérieur, escompte en moins, intérêt, &c.	32,304 00
	$104,577 19
Bénéfice net pour l'année expirée le 30 novembre 1863	$55,420 36
Sur notes, montant réservé pour réclamations non réglées	$11,000 00
	14,920 36
La Compagnie possède l'actif suivant:	
Placé en actions de banque et de bons	$154,139 39
Prêts garantis par des actions de banque et des bons	18,997 70
Placés en actions des chemins de fer de la ville	33,619 00
Effets pour primes	50,56[illegible] 00
Dû pour primes et en vois de perception	21,[illegible] 70
Bons des différentes compagnies d'assurance	11,[illegible] 00
En caisse	28,409 27
Total de l'actif	$325,178 37

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que, ce quatorzième jour de décembre 1863, devant moi soussigné Juge de Paix dans et pour la susdite ville, est comparu personnellement, O. GAILLARD, président, et A. GRANGER, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est exact et une copie conforme au livres de la Compagnie.

CHARLES SAGORY, Président.
S. Z. RELF, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 6 juin 1863.

E. MUNIER,
Troisième Juge de Paix.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, 6 juin 1863, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de 30 pour cent sur les primes de l'année, pour lequel les certificats de scrip seront émis le 1er août prochain. Il a été aussi résolu de payer, le second lundi de juillet prochain, sur pour cent d'intérêts sur toutes scripes émises par la Compagnie.

—DIRECTEURS—

M. Faig, Charles Sagory,
F. Masquero, S. Z. Relf,
S. F. Voorhies, Wm Whean,
Alfred Penn, David McCoard,
J. M. Hall, J. P. Labouisse,
F. Pechlier. 3jnin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1863.

CONFORMEMENT aux requisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1862, y compris les primes non expirées de l'année précédente: $297,412 [illegible]

Sur les risques d'incendie $[illegible]
Sur les risques des rivières [illegible]
Sur les risques des mers [illegible]

Total des primes $641,976 [illegible]

En moins—Primes non expirées le 31 mai 1863 $165,[illegible]
Primes réassurances $14,667 66 $17,[illegible]

Montant net des primes [illegible]
mai 1863 $[illegible]

Portes payées pendant l'année:
Sur les risques d'incendie $105,747 27
Sur les risques de rivières 10,304 73
Sur les risques de mer 74,045 00
Total $189,727 00
Remboursés, 10 pour cent 18,973 10
Taxes 19,632
Réassurances, dépenses, profits, pertes, intérêt en moins 58,189 33 $276,163 [illegible]

Bénéfice net $189,782 [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse $54,[illegible] 67
Déposé à la Banque Crescent City 18,773 [illegible]
Déposé à la Banque des Marchands 856 [illegible]
Billets bons, comptant 39,289 21
Billets de prime 181,285 [illegible]
Billets garantis par hypothèque ou nantissement 161,102 [illegible]
Propriété immobilière 50,420 [illegible]
Bons 8[illegible] et 8[illegible] Louisiane 84,722 [illegible]
Actions de Banque 267,981 [illegible]
Scripe de Compagnies Mutuelles 3,660 [illegible]
$1,271,7[illegible]

En moins:
Primes non expirées $165,856 00
Intérêts à payer au juillet 52,817 60
Scripe et intérêts dû et non réclamé 25,628,56 244,302 15
Actif net $1,027,444 [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 5 juin 1863, par devant moi soussigné, Juge depuis dans et pour la ville paroisse, se comprenant, Charles Sagory, président, et S. Z. Relf, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est exact et une copie conforme au livres de la Compagnie.

CHARLES SAGORY, Président.
S. Z. RELF, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 6 juin 1863.

E. MUNIER,
Troisième Juge de Paix.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, 6 juin 1863, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de 30 pour cent sur les primes de l'année, pour lequel les certificats de scrip seront émis le 1er août prochain. Il a été aussi résolu de payer, le second lundi de juillet prochain, sur pour cent d'intérêts sur toutes scripes émises par la Compagnie.

—DIRECTEURS—

M. Faig, Charles Sagory,
F. Masquero, S. Z. Relf,
S. F. Voorhies, Wm Whean,
Alfred Penn, David McCoard,
J. M. Hall, J. P. Labouisse,
F. Pechlier. 3jnin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

QUATORZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1863 $176,479 27

Primes sur les risques d'incendie $[illegible] 98
Primes sur les risques de mer 13,069 13
Primes sur les risques de rivières 106 00
Primes sur la vie $[illegible]
$130,163 [illegible]

Montant net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1863 $173,289 [illegible]

Portes payées dans l'année même période, savoir:
Sur les risques d'incendie $[illegible]
Sur les risques de mer 21,[illegible]
Sur les risques de rivières 3,[illegible]
Sur la vie 3,000 00
$61,148 39

Plus les dépenses générales, profits et pertes, &c., les intérêts en moins, escompte et polices 16,929 91 $ 60,047 [illegible]

Bénéfice net pour l'année expirée le 30 avril 1863 $ 95,226 [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Prêts sur garanties et actions publiques $ 168,373 [illegible]
Prêts sur hypothèques 60,715 00
Billets pour primes, &c. 92,850 00
En caisse, compte de perception 28,365 [illegible]
Propriétés foncières (bureau de la rue du Canal) 60,000 00
100 actions de Banques 176,000 00
Bons et billets de l'Etat de la Louisiane, de la ville et du Nord [illegible] 80,7[illegible] 00
Scripe d'autres Compagnies [illegible] 3,190 00
En caisse en change sur l'étranger 47,085 [illegible]
$ 1,193,609 [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,

PARAISSE D'ORLEANS—VILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

Qu'on se souvienne que le 11 mai 1863, par devant moi soussigné, Juge de paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés THOMAS A. ADAMS, président, et WM H. RICE, secrétaire pro tem de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent, lesquels, étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et correct, et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, président.
WM H. RICE, secrétaire pro tem.

Signé et assermenté, le 11 mai 1863, par devant moi,
JOHN A. HITCHCOCK,
Deuxième Juge de paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de SIX POUR CENT l'an, sur tous les certificats de profits non payés, à tous les porteurs desdits certificats ou à leur ayant cause, le premier lundi de juillet prochain.

Il sera en outre alloué un DIVIDENDE SCRIP de vingt pour cent sur le montant net des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 18[illegible]. Il sera émis des certificats pour ledit dividende scrip, à partir du dimanche 14 mai 1863, prochain.

THOMAS A. ADAMS, président.
GEORGE JONAS, vice-président.
Wm H. RICE, secrétaire pro tem.

DIRECTEURS.

Thomas A. Adams, Alexander Duthit,
George Jonas, James Turner,
Samuel Sell, F. H. Stevens,
John Wolf, S. B. Newman,
M. O. H. Norton, J. J. Farson,
R. S. Stanger, F. Arquebent,
Manuel Kemperwood, Wm. B. Tullis,
Walter G. Robinson, J. J. Noble,
Samuel H. Kennedy, A. Heine,
H. M. Wright, M. Gillis,
C. F. Bachelor, A. M. Agelasto,
J. W. Carroll, F. W. Schonfield,
John D. Bein, Magin Feig,
H. Fleitscn, Ferdinand Motz,
Samuel Smith, J. J. Hanna,
Blanc, Robert Geddes.
mai—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMENT aux prescriptions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes non expirées en septembre 1863 $ 66,823 00

Primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1863:
Sur les risques d'incendie $131,517 00
Sur les risques de mer 36,820 00
Sur les risques de rivières 1,882 15
$170,139 [illegible]

Total des primes $228,961 [illegible]

Primes non expirées le 30 sept. 1862 $ 67,861 00
Primes [illegible] 1,867 44
$ 69,728 44

Montant net des primes le 30 sept. 1863 $159,233 [illegible]

Portes payées dans l'année:
Sur les risques d'incendie $ 69,530 64
Sur les risques de mer 21,[illegible] 28
Sur les risques de rivières 3,[illegible] 60
$ 94,[illegible]

Quinze pour cent remboursés $ 71,210 40
Dépenses, taxes, réassurances, intérêt et contingent 29,[illegible] 29
$100,[illegible]

Bénéfice net $ 72,[illegible]

Montant des primes $ 156,[illegible]

En moins: montant des primes payées en 1863 $ 28,512 [illegible]

Montant participant au bénéfice $ 155,[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Effets de prime $ 27,158 [illegible]
Effets garantis par hypothèque [illegible]
En caisse 12,[illegible]
Dû pour primes échues de [illegible] 84,[illegible] 19
Bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons 107,[illegible]
Scripe de différentes Compagnies d'assurance 9,940 00
$ 4[illegible]
En caisse, déduction faite des [illegible] $ 22,[illegible] 81
Intérêt sur scripe 27,[illegible] 20
$ 49,[illegible]
Net $ 4[illegible]

Etat de la Louisiane

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 14 janvier 1864.

F. R. O'NEAL,
Deuxième Juge de paix
pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent sur les certificats de scrip non encore payés, aux détenteurs des dits certificats, à leurs ayant-cause à partir de lundi, 4 février prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES D. DENEGRE, Vice-Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denegre, E. J. Hart,
John G. Sicks, Henry Rennhaw,
J. H. Chandler, John G. Geddes,
Hunter Turner, G. P. Baldwin,
E. Bacon, J. S. Rice
Thomas Sloo.
février—20

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU SUN.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1863.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1863:
Savoir—sur les risques d'incendie $176,890 43
Sur les risques des mers 19,435 70
Sur les risques des rivières 3,255 86
$199,580 99

En moins, risques non expirés le 31 décembre 1863 $43,905 00
En moins primes remboursées 3,320 52 47,985 52

Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1863 $152,614 47

Portes dans la même période, savoir:
Sur les risques d'incendie $64,189 35
Sur les risques des mers 94,191 15 $70,982 50

A déduire: Réassurances, taxes, &c., escompte et intérêt en moins $19,492 41 $6,391 07

Bénéfice net pour l'année expirée le 31 décembre 1863 $54,722 50

L'actif de la Compagnie est composé:
Placé en bons de la ville et autres bons $202,000 00
Placé en actions de banques et de la Compagnie du Gaz $211,200 00
Prêts garantis par des actions de banques et scripe de compagnies d'assurance mutuelle 17,[illegible] 00
Effets pour primes 32,[illegible] 77
Primes bons et en vois de perception 28,[illegible] 00
Billets n'ayant pas cours 6,[illegible] 00
Comptant en banque et en caisse 41,267 77
Total de l'actif $1,104,[illegible] 44

Le tableau qui précède est sur copie exacte et fidèle de des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la N Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 14 janvier 1864.

F. R. O'NEAL,
Deuxième Juge de paix
pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent sur les certificats de scrip non encore payés, aux détenteurs des dits certificats ou leurs ayant-cause à partir de lundi, 4 février prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES D. DENEGRE, Vice-Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denegre, E. J. Hart.
John G. Sicks, Henry Rennhaw,
J. H. Chandler, John G. Geddes,
Hunter Turner, G. P. Baldwin,
E. Bacon, J. S. Rice
Thomas Sloo.
février—20

En débarquement du steamship Morning Star un nouvel envoi des médicaments authentiques de Hoff-Tonk par les derniers arrivages d'Europe.

FILLNER'S BITTER WASSER, en ½ grosses (Bon usage de Pulna).

EAU DE SELTZERS, en demi-bouteilles. Ces deux eaux minérales sont très fraîches, ayant été reçues par le navire "Hermann", de Brême, le 23 novembre.

LIQUEUR ANTI-GOUTTEUSE, de Dr Lavelle Lapeyrère, Maître, de Dorveault.

Do de Brou Lavoyeture.

Capsules de Mathey Cayine et de Mothes.

Sirop de Rafford iode, de Dorveault.

Vin Hygiénique de G. Séguin.

Rambouet des Arabes.

Pâte pectorale; Sirope pectoral de Flora; Lozenges; Bitume, etc., etc.

Huile de foie de morue, brune, De Jongh.

Tonique pour les cheveux, à l'huile de ricin, en quinquonce et en remède, de Dallas.

Parfumerie de E. Coudray; Lubin et Demarson.

A vendre par E. E. MOUJIN, pharmacien, 14 dée— Blanchisserie Dauphine et Dumaine.

Genièvres.

30 CASES MEDOC CLARET,
40 do Palmerie
60 do St. Julien
100 do ordinary
50 do Sauterne White Wine
50 hf-ankers do
50 do do
40 do do
100 quarter-ankers Cognac, Rainier, 1801;
1200 bottles do Oldman
20 bbls. Old Sherry.
For sale by
R. BORDELOIS,
41 Old Levee street.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Nord.

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1863:
Savoir—sur les risques d'incendie $[illegible]
Sur les risques de mer [illegible]
Sur les risques des rivières [illegible]
Primes sur la vie [illegible]
$[illegible]

Primes non expirées le 30 sept. 1863 $[illegible]
Primes payées dans l'année même période, savoir:
Sur les risques d'incendie $[illegible]
Sur les risques de mer 21,[illegible] 28
Sur les risques de rivières 3,[illegible] 60
$ 71,210 40
Quinze pour cent remboursés $ 10,[illegible] 94
Dépenses, taxes, réassurances, intérêt et contingent 29,[illegible] 29
$100,[illegible]

Bénéfice net $ 72,[illegible]

Montant des primes $ 156,[illegible]

En moins: montant des primes payées en 1863 $ 28,512 [illegible]

Montant participant au bénéfice $ 155,[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Effets de prime $ 27,158 [illegible]
Effets garantis par hypothèque [illegible]
En caisse 12,[illegible]
Dû pour primes échues de [illegible] 84,[illegible] 19
Bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons 107,[illegible]
Scripe de différentes Compagnies d'assurance 9,940 00
$ 4[illegible]
En caisse, déduction faite des [illegible] $ 22,[illegible] 81
Intérêt sur scripe 27,[illegible] 20
$ 49,[illegible]
Net $ 4[illegible]

Merchants Mutual Insurance Co OF NEW ORLEANS.

NINTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requisitions of their Charter the Company publish the following:

STATEMENT.

Amount of premiums received during the year ending 31st May, 1863, including premium on renewals of the previous year:

On Fire Risks	$[illegible]
On Marine Risks	[illegible]
On River Risks	[illegible]
	$641,976 [illegible]

Less premiums not earned on 31st May, 1863 $[illegible]
Return Premiums [illegible] $[illegible]

Net earned premiums for the year ending December 31, 1863 $[illegible]
Losses paid during the year:
On Fire Risks $[illegible]
On Marine Risks $[illegible]
On Marine Risks [illegible]

Add Reinsurance, Expenses, Taxes, Interest, Discount and Interest [illegible]

Net Earned Profits for the year ending December 31, 1863 $[illegible]
Losses during the same period, viz:
On Fire Risks $[illegible]
On Marine Risks $[illegible]
On Marine Risks [illegible]

Total losses $[illegible]
To per cent returned [illegible]
Taxes [illegible]
Reinsurance, Expenses, Profit and Loss, less interest [illegible]

Net Profits $[illegible]

The company have the following assets, viz:
Cashon hand $[illegible]
Deposit in Crescent City Bank [illegible]
Do. in Merchants' Bank [illegible]
Uncurrent Notes [illegible]
Bills Receivable for Premiums [illegible]
Invested in Fire Insurance Companies [illegible]
Bills Receivable for Premiums [illegible]
Premiums due in course of collection [illegible]
Uncurrent Notes [illegible]
Cash in Bank and on hand [illegible]

Total assets $[illegible]

The above statement is just, true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS SLOO, President.
JAS. EDWARDS, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered that on this day, June 1st, 1863, before me, the undersigned, a Justice of the Peace in and for the Parish aforesaid, personally appeared CHAS. SAGORY, President, and S. Z. RELF, Secretary, of the Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn according to law, do depose and say that the above statement is just and true, and a correct transcript from the books of the Company.

CHAS. SAGORY, President.
S. Z. RELF, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this day, June 6th, 1863.

E. MUNIER,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held this day, it was resolved to declare a scrip dividend of 30 per cent, on the net earned premiums of the Company for the year ending 31st May, 1863, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay, on and after the second Monday in July next, six per cent. interest on all outstanding scripe of the Company.

—DIRECTORS—

M. Faig, J. M. Hall, Wm. Whean,
F. Masquero, F. Pechlier, David McCoard,
S. F. Voorhies, Charles Sagory, J. P. Labouisse,
Alfred Penn. S. Z. Relf. 3jnin—

Louisiana Mutual Insurance Co NEW ORLEANS, MARCH 1, 1863.

NINTH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Total premiums for the year ending 28th February, 1863 $297,412 [illegible]

Viz—Fire Premiums $[illegible]
Marine do. [illegible]
River do. [illegible]
$297,412

Less Return Premiums [illegible]
Less Unterminated do. [illegible]
$40,341

Net earned Premiums $[illegible]
Losses paid, viz—
Fire Losses $[illegible]
Marine Losses [illegible]
River Losses [illegible]
$[illegible]

Reinsurances [illegible]
Expenses, Taxes, &c., less Discount Account [illegible]
$[illegible]

Net earned Profits for the year ending 28th February, 1863 $[illegible]

The Company have the following Assets, viz:
Invested on mortgage, double the amount loaned [illegible]
Invested in Bank Stock [illegible]
Invested in City Bonds [illegible]
Invested in State and other Bonds [illegible]
Invested in Scrip [illegible]
Loans on pledge of Stocks [illegible]
Bills receivable [illegible]
Premiums in course of collection [illegible]
Cash on hand [illegible]

Total amount of assets $[illegible]

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered that on the 12th day of March, 1863, before me, the subscriber, a Justice of the Peace in and for the parish of Orleans aforesaid, personally appeared F. J. TUYES, President, and JULES F. ROUX, Secretary, of the Louisiana Mutual Insurance Company, who, being duly sworn according to law, do depose and say that the foregoing accounts are just and true, and a correct transcript from the books of the Company.

F. J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn and subscribed before me, this 12th day of March, 1863.

JOSEPH CUVILLIER, Not. Pub.

The Board of Directors have resolved to pay on and after the first Monday in June next, an interest of six per cent. on the outstanding Certificates of Profits, to the holders thereof, or their legal representatives. Also, to declare a dividend of THIRTY-FIVE PER CENT. (35) on the net earned premiums of the Company, for the year ending on the 28th February, 1863, for which certificates will be issued on and after the 1st of January.

—DIRECTORS—

G. W. Sabonos, J. M. Caballero,
T. Bailly Blanchard, Jr., Jd. Millaudon,
Placide Portalis, J. A. Robison,
J. M. Lapeyre, Jas. Dennis,
Alcin Rocheteau, Chas. Harispe,
Chas. Lafitte. P. J. Tuyes. octl0 1y

PONTCHARTRAIN RAILROAD WINTER ARRANGEMENT.

Fare to and from the Lake, same day, 25c —To Gentilly Station, 15c., each way.

ON and after TUESDAY, 20th October, 1863, the Trains on this Road will run as follows:

—DEPARTURE OF CARS—

City		Lake	
6 o'clock A.M.	Horse Car	6 o'clock A.M.	Steam C
7 "	"	8 "	"
9 "	"	10 "	"
11 "	"	1 "	P.M.
2 " P.M.	"	3 "	"
4 "	"	5 "	"
6½ "	"	7½ "	Horse Car

The Train on Sabbath mornings will stop at Gen tilly Station.

C. FANDELY,
Superintendent.

Spring Importation.

JUST received, on consignment, the following French Goods:

ORGANDIES,
JACONETS,
MOZAMBIQUES,
PRINTS,
DRAP D'ETE,
PARASOLS,
SPRING FLANNELS,
HEAVY BLACK SILKS,
BLACK and WHITE CRAPE,
FEATHER DUSTERS, &c.

To be sold at a small advance, by package or lots, by

L. H. RICHARD, Importer,
No. 2 Carondelet street, up stairs.

Eugene Rochereau & Co.

LADDING an steamers this day:
100 barrels CINCINNATI WHISKEY.
For sale by
FRED. AVET & CO
Nos. 39 and 41 Old Levee street.

MERCHANTS

NEUVIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMENT aux requisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1863, y compris les primes non expirées de l'année précédente: $297,412 [illegible]

Sur les risques d'incendie $[illegible]
Sur les risques des rivières [illegible]
Sur les risques des mers [illegible]

Total des primes $641,976 [illegible]

En moins—Primes non expirées le 31 mai 1863 $165,[illegible]
Primes réassurances $14,667 66 $17,[illegible]

Montant net des primes le 31 mai 1863 $[illegible]

Portes payées pendant l'année:
Sur les risques d'incendie $105,747 27
Sur les risques de rivières 10,304 73
Sur les risques de mer 74,045 00
Total $189,727 00
Remboursés, 10 pour cent 18,973 10
Taxes 19,632
Réassurances, dépenses, profits, pertes, intérêt en moins 58,189 33 $276,163 [illegible]

Bénéfice net $189,782 [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse $54,[illegible] 67
Déposé à la Banque Crescent City 18,773 [illegible]
Déposé à la Banque des Marchands 856 [illegible]
Billets bons, comptant 39,289 21
Billets de prime 181,285 [illegible]
Billets garantis par hypothèque ou nantissement 161,102 [illegible]
Propriété immobilière 50,420 [illegible]
Dû pour primes et en vois de perception 84,722 [illegible]
Actions de Banques et bons 267,981 [illegible]
Scripe de Compagnies Mutuelles 3,660 [illegible]
$1,271,7[illegible]

En moins:
Primes non expirées $165,856 00
Intérêts à payer au juillet 52,817 60
Scripe et intérêts dû et non réclamé 25,628,56 244,302 15
Actif net $1,027,444 [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,

PAROISSE D'ORLEANS—VILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

Qu'on se souvienne que le 5 juin 1863, par devant moi soussigné, Juge depuis dans et pour la ville paroisse, se comprenant, Charles Sagory, président, et S. Z. Relf, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est exact et une copie conforme au livres de la Compagnie.

CHARLES SAGORY, Président.
S. Z. RELF, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 6 juin 1863.

E. MUNIER,
Troisième Juge de Paix.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, 6 juin 1863, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de 30 pour cent sur les primes de l'année, pour lequel les certificats de scrip seront émis le 1er août prochain. Il a été aussi résolu de payer, le second lundi de juillet prochain, sur pour cent d'intérêts sur toutes scripes émises par la Compagnie.

—DIRECTEURS—

M. Faig, Charles Sagory,
F. Masquero, S. Z. Relf,
S. F. Voorhies, Wm Whean,
Alfred Penn, David McCoard,
J. M. Hall, J. P. Labouisse,
F. Pechlier. 3jnin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1863.

CONFORMENT aux requisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1863 $297,412 [illegible]

Savoir: primes sur les incendies $255,506 10
Sur les risques maritimes 18,473 90
Sur les risques des rivières 13,242 38
$287,412 [illegible]

Moins les primes remises [illegible]
Moins les prim. non terminées [illegible]
$40,341 [illegible]

Produit net des primes [illegible]
Portes payées, savoir:
Portes sur les incendies $ 32,155 06
Do sur la marine 75,000 62
Do sur les rivières 4,006 70
$[illegible]

Réassurances $[illegible]
Dépenses, taxes &c., moins les escomptes 27,177 77 161,165 [illegible]

Bénéfice net, pour l'année expirée le 28 février 1863 $ 85,908 [illegible]

L'actif de la Compagnie est composé:
Investi en hypothèques sur des biens foncières valant le double du montant investi en actions de Banque $[illegible]
" en actions de Banque [illegible]
" en bons de la ville [illegible]
" en bons de l'Etat et autres [illegible]
Prêts garantis par des actions [illegible]
Billets à recevoir [illegible]
Effets à vois de perception [illegible]
Montant en caisse [illegible]
Total de l'actif $[illegible]

Etat de la Louisiane

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 17 mars 1863, par devant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Charles Briggs, président, et John Roux, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de Louisiane, à la Nlle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte des livres de la compagnie.

CHARLES BRIGGS,
J. P. ROUX.

Assermenté et signé devant moi, ce 17me jour de mars 1863.

JNO. A. HITCHCOCK, Deuxième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer SIX pour cent d'intérêt sur les certificats non payés, de profit, à partir du 1er juin prochain. Ils ont déclaré en outre un dividende de scrip de vingt pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 28 février 1863, et l'ont émis des certificats à cet effet à partir du 1er juin 1863.

CHARLES BRIGGS, président,
A. CARRIERE, vice-président.
J. P. ROUX, secrétaire.

—DIRECTEURS—

Chas Briggs, A. Anderson,
Aug. Carriere, Henry Rodewald,
G. A. Fredrich, N. M. Benachi,
Major Pilcher, A. F. Noblom,
R. Cramer, O. Fassy,
K. Dugnasseur, Wm. Urquhart,
J. Vivens Jr., A. R. Montgomery,
G. Leftis, G. W. Dunbar,
Jno. Fox, Wm. Lowman,
R. Brugier, E. F. Stockmeyer,
A. Lecourt, F. W. Schonfield,
J. Avet, Geo. W. Symson,
J. S. Maunsell, H. J. Voss,
Ai Pratchia, Wm. Frohn,
F. A. Lulling, W. E. Williams,
O. Fenoprich, Jas. Jackson.
Ali Kearny, 18 mars—1 an

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle DU SUN.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1863.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1863:
Savoir—sur les risques d'incendie $176,890 43
Sur les risques des mers 19,435 70
Sur les risques des rivières 3,255 86
$199,580 99

En moins, risques non expirés le 31 décembre 1863 $43,905 00
En moins primes remboursées 3,320 52 47,985 52

Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1863 $152,614 47

Portes dans la même période, savoir:
Sur les risques d'incendie $64,189 35
Sur les risques des mers 94,191 15 $70,982 50

A déduire: Réassurances, taxes, &c., escompte et intérêt en moins $19,492 41 $6,391 07

Bénéfice net pour l'année expirée le 31 décembre 1863 $54,722 50

L'actif de la Compagnie est composé:
Placé en bons de la ville et autres bons $202,000 00
Placé en actions de banques et de la Compagnie du Gaz $211,200 00
Prêts garantis par des actions de banques, scrip de compagnies d'assurance mutuelle 17,[illegible] 00
Effets pour primes 32,[illegible] 77
Primes bons et en vois de perception 28,[illegible] 00
Billets n'ayant pas cours 6,[illegible] 00
Comptant en banque et en caisse 41,267 77
Total de l'actif $1,104,[illegible] 44

Le tableau qui précède est sur copie exacte et fidèle de des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la N Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 14 janvier 1864.

F. R. O'NEAL,
Deuxième Juge de paix
pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent sur les certificats de scrip non encore payés, aux détenteurs des dits certificats ou leurs ayant-cause à partir de lundi, 4 février prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES D. DENEGRE, Vice-Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denegre, E. J. Hart.
John G. Sicks, Henry Rennhaw,
J. H. Chandler, John G. Geddes,
Hunter Turner, G. P. Baldwin,
E. Bacon, J. S. Rice
Thomas Sloo.
février—20

EIGHTH ANNUAL STATEMENT OF THE AFFAIRS OF THE Sun Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

For the Year ending December 31, 1863.

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1863:

Viz—On Fire Risks	$[illegible]
On Marine Risks	[illegible]
On River Risks	[illegible]
	$199,[illegible]

Less Unterminated Risks December 31, 1863 [illegible]
Less premiums not earned on [illegible]
Less Return Premiums [illegible]
$[illegible]

Net Earned Premiums for the year ending December 31, 1863 $152,614 47
Losses during the same period, viz:
On Fire Risks $[illegible]
On Marine Risks $[illegible]
On Marine Risks [illegible]
$[illegible]

Add Reinsurance, Expenses, Taxes, Interest, Discount and Interest [illegible]

Net Earned Profits for the year ending December 31, 1863 $[illegible]

The Company have the following assets, viz:
Invested in City and other Bonds [illegible]
Invested in Bank and Bills Stock [illegible]
Loans on Pledge of Bills, &c. [illegible]
Scripe Mutual Insurance Companies [illegible]
Premiums due in course of collection [illegible]
Uncurrent Notes [illegible]
Cash in Bank and on hand [illegible]

Total assets $[illegible]

The above statement is just, true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS SLOO, President.
JAS. EDWARDS, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered that on this day, June 1st, 1863, before me, the undersigned, a Justice of the Peace in and for the Parish aforesaid, personally appeared CHAS. SAGORY, President, and S. Z. RELF, Secretary, of the Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn, according to law, do depose and say that the above statement is just and true, and a correct transcript from the books of the Company.

CHAS. SAGORY, President.
S. Z. RELF, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this day, June 6th, 1863.

E. MUNIER,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held this day, it was resolved to declare a scrip dividend of 30 per cent. on the net earned premiums of the Company for the year ending 31st May, 1863, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay, on and after the second Monday in July next, six per cent. interest on all outstanding scripe of the Company.

—DIRECTORS—

M. Faig, J. M. Hall, Wm. Whean,
F. Masquero, F. Pechlier, David McCoard,
S. F. Voorhies, Charles Sagory, J. P. Labouisse,
Alfred Penn. S. Z. Relf. 3jnin—

N. O. Mutual Insurance Company FOURTH ANNUAL STATEMENT

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Amount of Premiums unearned September, 1862 $66,823
Premiums received during the year ending 30th September, 1863:
On Fire Risks $131,517 00
On Marine Risks 36,820 00
On River Risks 1,882 15
170,159 [illegible]
Total premiums $236,961 [illegible]
Less Premiums unearned 30th Sept., 1863 $67,861 00
Return Premiums 1,867 44 $[illegible]
Net earned premiums 30th September, 1863 $170,[illegible]
Losses paid during the year:
On Fire Risks $[illegible]
On Marine Risks [illegible]
On River Risks [illegible]
Fifteen per cent. returned [illegible]
Expenses, taxes, Reinsurance less interest account [illegible]
Profit [illegible]
Net earned premiums $[illegible]
Less amount of premiums on which 15 per cent. have been returned [illegible]
Amount participating to Profit $[illegible]

The Company have the following assets, viz:
Bills receivable for Premiums [illegible]
Notes secured by Mortgage and Pledge [illegible]
Cash on hand [illegible]
Due for Premiums in course of collection [illegible]
Loan on State, City and other Bonds [illegible]
Scrip of sundry Mutual Insurance Companies [illegible]
Loss: Claims unsettled [illegible]
Interest on Scripe [illegible]
$[illegible]

The Board of Directors have resolved to pay interest at SIX PER CENT. per annum on all the outstanding certificates of profits to the holders thereof, or their legal representatives, on and after the